



comment obtenir un droit de visite etant grand-parents

Par **Andrews janis**, le **21/06/2011** à **01:45**

Notre fille et son compagnon refuse de nous donner un droit de visite concernant notre petit fils qui pour presque 3 mois était à plein temps chez nous. Au jour d'hui notre fille par jalousie pour sa cousine nous met un ultimatum. C'est ma niece (fille de ma sœur défunte) qui vient nous rendre visite avec son ami nous nous vifons plus notre petit fils. Comment faire pour obtenir un droit de visite. Nous savons que cela ne vient pas vraiment de notre fille mais de son partenaire pour lequel nous n'avons pas de temps. Il a quitté notre fille 3 mois après la naissance de notre petit fils et a décidé de revenir à ses 6 mois. Nous avons nourri, logé et pris en vacances avec nous en France et à l'étranger qui montre que notre fille a totalement confiance en nous. Ceci est du chantage, j'espère que il y a une loi qui puisse nous aider à continuer de voir notre petit fils nous l'aimons très fort. Veuillez excuser les fautes d'orthographe je suis anglaise. merci pour toute l'aide que vous pouvez nous apporter.

Par **Domil**, le **21/06/2011** à **01:51**

La loi française permet à des grands-parents d'avoir des relations avec ses petits-enfants. Est-ce que votre fille vous empêche de venir voir son fils chez elle ?

Par **Andrews janis**, le **23/06/2011** à **15:22**

Ma fille m'a encore sollicité hier soir à garder mon petit fils chez moi. Depuis ce matin 10h j'essaie de la joindre par téléphone mais sans succès. Je ne sais pas à quel heure elle va le récupérer. Je suppose après son travail. Je sais que son copain n'a pas payé l'électricité et que leur banque réclame de l'argent. Je sais que ma fille a besoin de nous et j'attends l'inévitable question. Maman tu peux nous prêter de l'argent on te le donne demain. Les deux demain n'existent pas. L'argent chez ma fille part vite à cause de la consommation de shit de son ami ainsi que les dettes qu'il a accumulées. Je suis très inquiet de cela car mon petit fils est avec son père souvent (il ne travaille pas) l'été dernier je lui avais trouvé 5 emplois différents et tous les emplois se terminent par un licenciement suite à ses attitudes agressives ou manque de sérieux. J'ai très peur pour mon petit fils; quand il passe du temps chez nous je le surveille de près mais c'est l'ami de ma fille qui arrive à le convaincre de nous devrions pas le voir comme il a essayé au paravent je veux m'assurer que nous avons des moyens légaux d'intervenir. Je

ne veut pas entreprendre des demarche auprès du juge ci cela peut etre evité cas j'aime ma fille et ne veut sur tout pas faire une chose qui peut nuire a cette amour. Je me trouve dans un impasse en attente du pire je crein.
Encore tous mes excuses pour l'orthographe

Par **Domil**, le **23/06/2011** à **17:02**

Donc vous le voyez régulièrement, votre question est donc sans objet et une requête pour obtenir un droit de visite pour un petit-enfant que vous avez régulièrement chez vous, serait un abus de droit ouvrant droit à des dommages et intérêts de votre part pour votre fille